

Vœux du 21 janvier 2019

Territoires unis

Vœux de M. Gérard Larcher, président du Sénat

Monsieur le Président de l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalité, cher François Baroin,

Monsieur le Président de l'Assemblée des départements de France, cher Dominique Bussereau,

Monsieur le Président de Régions de France, cher Hervé Morin,

Mes chers collègues élus, maires, présidents de conseils départementaux et présidents de région, mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ce matin, ici au Sénat, pour ces premiers vœux de Territoires Unis, lancés à Marseille en septembre dernier : régions, départements et communes ensemble.

La création de votre association fut un des moments politiques importants de l'année 2018. Une année marquée par une tension dans les relations entre les collectivités territoriales et l'État et par l'échec de la Conférence nationale des territoires telle qu'elle a été menée depuis son lancement, alors qu'elle était censée réinstaurer de la confiance et traduire un changement de méthode dans les relations entre l'État et les collectivités.

Une année 2018 qui s'est achevée dans un climat de contestation, de mise en cause de l'exécutif. Si cette contestation a des racines anciennes, elle s'est d'abord cristallisée autour de la décision sur les 80 km/h puis de l'inflexibilité sur la hausse des taxes sur les carburants, qui a fait « tache d'huile »... au point qu'aujourd'hui, c'est l'ensemble de la gouvernance de notre pays qui est interpellée.

Cette contestation a conduit le Président de la République et le gouvernement à « concéder » en quelques jours... plus de 10 milliards d'euros, soit quasi autant que l'effort financier demandé aux collectivités territoriales d'ici 2022 ! Dans ces conditions, quel sens ont d'ailleurs les contrats financiers « de Cahors » aujourd'hui ?

Depuis des mois et des mois, vous aviez, nous avons attiré l'attention de l'exécutif sur le ressenti des territoires, sur celui de ceux qui les représentent, sur celui de ceux qui les habitent. Et j'ai le souvenir de mes 30 déplacements de l'année.

Même si de nombreux sujets de préoccupation des territoires ne sont pas apparus en mai 2017, et je l'avais écrit au Président Hollande il y a quatre ans, le style de gouvernance, la méthode de l'exécutif ont été un accélérateur de « l'éruption » de cette France que je qualifiais alors de France « d'à côté ».

Oui, certains de nos concitoyens, certains territoires ont le sentiment d'être vraiment « en bout de table ».

A la fin de l'automne, notre pays a été comme pris de « vertige », donnant le sentiment qu'il n'y aurait plus ni solidarité, ni règle commune, ni cohésion, ni ordre républicain.

Le Président de la République a donc choisi d'organiser un « grand débat national ».

Il a été lancé avec les élus en Normandie, cher Hervé Morin, dans le département de l'Eure, en rassemblant autour de lui les maires. Puis dans le Lot vendredi, toujours autour de maires. Et je dois dire, pour le Lot, que je préfère Souillac 2019 à Cahors 2017 !...

Les maires, après avoir été « balancés », voilà qu'on « s'accroche » à eux ! J'ose dire « enfin ! » et je m'en réjouis, mais ils ne sont pas une courroie de transmission de la « grande République » : ils sont d'abord les représentants élus de la « petite République » qu'est la commune.

Le Président de la République évoque lors de ces rencontres de nécessaires aménagements des lois territoriales et il sait qu'il trouvera la matière dans vos propositions et celles du Sénat. Je pense par exemple à la proposition de loi que nous avons adoptée en juin dernier sur des ajustements pragmatiques à apporter à la loi NOTRe.

Le Président de la République convient également qu'il faut améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux et s'est engagé à prendre en compte les propositions faites par la délégation aux collectivités territoriales du Sénat et elles ont connu une première traduction concrète lors de l'examen du projet de loi de finances... Il faut poursuivre !

Mais « en même temps », pour reprendre le principe initial du Président de la République, il souffle le chaud et le froid dans sa « lettre aux Français » :

- Quand il aborde à nouveau la question de la suppression de niveaux de collectivités.
- Quand le questionnaire mis en ligne évoque l'idée de réduction du nombre d'élus. Le Président de la République l'avait d'ailleurs déjà exprimée lors de la première Conférence nationale des territoires, en juillet 2017...

Est-ce que réduire le nombre d'élus, c'est le sujet d'aujourd'hui ? Je crois plus que jamais à l'importance de la trame des 500 000 élus locaux de notre pays pour la cohésion sociale et républicaine. C'est elle qui tient aujourd'hui la République et c'est elle qui est appelée « au secours ». Les élus locaux sont profondément républicains !

Je crois à l'importance de la démocratie représentative dont les conseillers municipaux sont le premier étage qui mène au Président de la République, en passant par les conseillers départementaux, les conseillers régionaux et les parlementaires.

Le Président de la République se pose lui-même, désormais, la question du bien-fondé de l'exercice conjoint d'une fonction exécutive locale et parlementaire. Je veux redire ce matin que l'instauration du non-cumul des mandats a sans doute été une fausse bonne idée. Elle porte en germe le risque de déconnexion entre le Parlement et les territoires, et donc les citoyens. Nous en reparlerons.

Avant de vouloir tirer au sort des citoyens pour les associer à la décision publique, ne faudrait-il pas d'abord faire le serment de la confiance avec les élus des territoires ! Eux, les élus des territoires, n'ont pas attendu janvier 2019 pour associer les citoyens à la décision publique. Je pense aux conseils de quartiers, aux conseils de développement, aux plateformes participatives mises en place par les départements et les régions... L'État ne peut guère faire la leçon de la démocratie participative !

Dans un dossier emblématique (Notre-Dame-des-Landes), il n'a tenu aucun compte de la consultation démocratique des concitoyens qu'il avait pourtant lui-même organisée...

Est-ce que supprimer des niveaux de collectivité, c'est le sujet d'aujourd'hui ?

Le sujet de fond, c'est l'exercice des compétences de la manière la plus efficace et la plus proche possible du citoyen. C'est l'enjeu de la subsidiarité.

Je me réjouis donc que le Président de la République envisage désormais de reprendre à son compte les ajustements pragmatiques proposés par le Sénat. Nous y travaillons depuis deux années. Nous avons voté en juin 2018 une proposition de loi, elle est sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le temps est aux actes, et si la méthode retenue permettait d'éviter un nouvel épisode « eau et assainissement », ce serait plutôt mieux !

Je veux redire ici ce matin combien la collectivité départementale est utile et nécessaire pour assurer la proximité sociale et territoriale, et ce d'autant plus dans le cadre de plus vastes régions qui trouvent avec les départements l'équilibre de nouvelles relations.

Dans la nouvelle phase du quinquennat qui s'ouvre donc avec ce « grand débat », le gouvernement doit, à mon avis, changer de méthode.

► Passé le temps des discours et des rencontres, il va falloir des actes concrets et un principe de base : la confiance !

J'ai lu les notes de synthèse et questionnaires préparés par le gouvernement sur les quatre thèmes qu'il souhaite aborder. Il ne questionne pas réellement sa propre gouvernance ni sa propre responsabilité dans la crise que traverse le pays et la tentation de jouer les uns contre les autres pourrait être toujours bien vivace.

Et, jusque-là, la formulation retenue ne laisse pas encore transparaître un réel esprit décentralisateur...

► Le second principe qui découle du premier (la confiance) : c'est celui de la décentralisation. C'est ce que nous devons écrire ensemble, c'est mon premier vœu pour 2019 !

L'enjeu demain, pour nos collectivités et notre pays, c'est bien de construire une nouvelle étape de décentralisation, de faire réellement vivre l'article 1er de notre Constitution qui dispose que « l'organisation » de notre République est « décentralisée ».

C'est en misant sur les libertés locales, sur la subsidiarité, sur la proximité que l'on pourra répondre aux aspirations exprimées par les citoyens en faveur d'un meilleur accès aux services public, aux soins, pour lutter contre les fractures sociales territoriales et pour redonner force et ambitions à nos territoires.

Nous avons besoin de cette nouvelle étape de décentralisation fondée sur les libertés locales, sur le respect et la reconnaissance des élus, sur la proximité, la subsidiarité et la responsabilité, sur la différenciation territoriale, l'expérimentation dans le respect de l'unité de la République, et enfin sur l'autonomie financière et fiscale. Ce sera une réponse majeure à cette « fatigue démocratique » que l'on ressent.

Les collectivités ne sont pas un simple instrument dans la main de l'État ! Elles doivent être de véritables partenaires. Les collectivités territoriales ne peuvent plus être de simples « échelons administratifs », pour reprendre la formule employée dans l'un des questionnaires du grand débat.

Voyez qu'il y a une première marge de progrès pour les auteurs du questionnaire ! Les « élus locaux » ont été élus par le peuple et doivent avoir la pleine maîtrise de leurs actions ! Il ne s'agit pas de savoir s'il faut seulement leur « transférer des compétences », il s'agit de « libérer » les collectivités territoriales.

Cette nouvelle « génération » de la décentralisation doit donc être celle d'une mutation : celle consistant à reconnaître que les élus locaux de la République sont des « majeurs capables » ! Vous y travaillez. Votre démarche commune est essentielle. Nous la soutiendrons au Sénat, comme nous l'avons fait l'an dernier. Nous la soutiendrons en particulier lorsque nous examinerons le projet de révision constitutionnelle, puisque le Président de la République m'a confirmé lundi dernier que son examen se poursuivrait.

Nous veillerons à réaffirmer la libre administration et les garanties d'autonomie financière et fiscale des collectivités territoriales. C'est l'une des propositions unanimes du groupe de travail du Sénat et c'est évidemment un aspect essentiel si l'on veut libérer les énergies des territoires et affirmer les responsabilités des élus locaux, qui ne sont pas des agents de l'Etat ! Ce sera un point de vigilance constitutionnel mais aussi lors de l'examen du projet de réforme de la fiscalité locale promis par l'exécutif.

Nous veillerons à garantir une juste représentation des territoires au Parlement et assurer le lien qui existe entre territoire départemental et Parlement.

La force des régions, la cohésion des départements, la proximité du quotidien des communes peuvent ensemble porter cette ambition quasi « révolutionnaire » (et je ne fais pas du Jean-Luc Mélenchon !).

Le Sénat sera à vos côtés. Il le fera avec enthousiasme et pragmatisme, avec le souci constant d'être à l'écoute des territoires et des citoyens. Car le territoire, c'est d'abord le lieu, le cadre, l'assise de la vie des hommes et des femmes qui y vivent.

Votre « union » est essentielle, au-delà même de chaque niveau de collectivité que vous représentez. Confortez-là encore, c'est mon deuxième vœu pour 2019 ! Elle est essentielle pour notre pays. Vous avez une responsabilité majeure.

Je sais que vous l'assumerez !

Vive les Territoires Unis, Vive la République et Vive la France !

Vœux de M. Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des Départements de France

Après l'intervention du Président du Sénat, je repense à la formule de notre ami Renaud Muselier, « *il a tout dit, je vais dire le reste* ».

Merci, Monsieur le Président du Sénat, de cet accueil, merci à chacune et chacun d'entre vous d'être venu, merci au président, cher Patrick (Bernasconi), du Conseil économique, social et environnemental et très bonne année à chacune et chacun d'entre vous dans le cadre de vos activités professionnelles, de vos mandats et de votre vie bien sûr personnelle et familiale. Pardonnez-moi, j'ai un lumbago, donc je penche à droite, mais, enfin, certains s'en doutaient déjà. Mais, François (Baroin) a le même, mais lui il penche à gauche, plus rare, ça permet à Hervé Morin de rester centriste. Tout est parfait !

Nous illustrons bien, Monsieur le Président, ce que vous souhaitez, ce que tu souhaites, à savoir des territoires unis et c'est la première fois d'ailleurs que les associations des Maires de France, des Départements de France, des Régions de France, présentent ensemble leurs vœux. Ils le font dans la maison des collectivités territoriales qu'est le Sénat et auprès d'un Président du Sénat avec tous ses collègues qui, tout au long des mois qui se sont écoulés nous ont soutenus, nous ont appuyés et ont même, cher Philippe Bas, préparé et voté des propositions de loi très utiles pour les moments que nous allons vivre en 2019.

Un mot des départements pour vous dire que nous allons travailler en commun, d'abord sur la réforme de la fiscalité locale. On a bien compris, Monsieur le Président du Comité des finances locales, que le texte printanier serait au mieux automnal, sinon hivernal et on a bien compris aussi qu'on pourrait chercher à nous diviser en disant : « on pique à l'un pour prendre à l'autre, etc ». Il n'en sera pas question, nous allons faire des propositions communes, les communes, les départements et les régions sur la réforme de la fiscalité locale et nous les présenterons conjointement au Gouvernement et bien sûr à nos collègues parlementaires.

S'agissant des départements, nous allons faire aussi un autre travail qui est complexe sur la péréquation. Nous avons cette année décidé majoritairement d'instaurer d'une manière expérimentale, une péréquation horizontale entre départements qui a permis à des départements ruraux de recevoir une aide venant d'autres départements sur lesquels elle a été prélevée. Mais on s'est aperçu à cette occasion que nos 250 millions d'euros de péréquation horizontale ainsi mis en place, correspondaient à d'autres péréquations horizontales mises en place par l'État de plus de 1,5 milliard d'euros auquel nous ne comprenons plus rien. Certains départements donnent et reçoivent, donc cela nécessite naturellement une mise à plat très forte.

Après, il y a des combats à poursuivre, le combat des départements pour la fin du reste à charge. Je vous rappelle que l'État ne nous rembourse que la moitié du RSA, que la moitié de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, que la moitié de la prestation de compensation du handicap. Donc nous

allons poursuivre ce combat. Nous allons aussi poursuivre le combat pour une meilleure prise en charge des mineurs non accompagnés. C'est un drame, ces garçons qui arrivent, principalement maintenant d'Afrique subsaharienne. Nous en avons 25 000 il y a 2 ans, certainement 40 000 l'an passé. Rien ne fera que les choses changent, donc nous devons là aussi être mieux aidés.

Puis, enfin, Monsieur le Président du Sénat, vous l'avez dit, « *Cahors en morne plaine* », les 1,2% de plafonnement des dépenses de fonctionnement des collectivités les plus importantes, au moment où l'État lâche tout pour essayer d'éteindre les incendies, cela ne veut plus rien dire et, comme on nous demande, au nom de la solidarité nationale, d'avoir encore plus de missions de solidarité, que dans l'argent qui nous est ainsi bloqué, beaucoup vient de dépenses que nous faisons pour le compte de l'État, l'année 2019 doit voir la disparition de cette règle stupide du 1,2% pour les plus grandes collectivités.

Après, il y aura la révision de la loi NOTRe. Nous pourrions nous appuyer sur le texte du Sénat, Le Président de la République, pour la première fois, l'a évoquée. Il ne s'agit pas non plus d'un grand soir, on en a beaucoup parlé avec Hervé (Morin) et François (Baroin). J'en parle aussi avec Alain Rousset, le Président de ma région (Nouvelle Aquitaine) Il ne s'agit pas de reprendre aux régions des attributions, il s'agit de mettre de la souplesse dans l'ensemble des choses et la révision de la loi NOTRe s'impose dans les meilleurs délais.

Et enfin, la décentralisation, a été le point important du discours du Président Larcher. Cette crise n'est pas, comme en 1968, une crise sociétale, mais une crise sociale et politique : La verticalisation de l'État, la volonté de tout diriger, de tout commander, est une des causes principales de ce que nous vivons actuellement malheureusement. Donc, après la décentralisation menée par le Président Mitterrand, après celle menée par le Président Chirac, il faut en effet, Monsieur le Président du Sénat, une nouvelle décentralisation et peut-être viendra-t-elle des débats et du Parlement. En tout cas, nous ferons, les trois associations ensemble, Territoires Unis, dès le mois prochain, une proposition commune d'abord de participation aux débats, nous évoquerons d'autres sujets que nos collectivités locales, mais également une proposition forte tous ensemble pour une nouvelle phase de décentralisation qui est certainement une des meilleures manières de répondre à la crise que nous vivons.

Bonne année à vous toutes et à vous tous.

Vœux de M. Hervé Morin, président de Régions de France

Mesdames et Messieurs, mon cher Gérard, merci de nous accueillir dans le salon Boffrand. S'il y a autant de monde, c'est probablement grâce à toi et permets-moi de te souhaiter tout d'abord au nom des présidents de régions et je pense de tous les élus qui sont ici une très belle année parce qu'on aura besoin de toi cette année, comme on a eu besoin de toi en 2018. Je le dis, à chaque fois que nous avons l'occasion de faire quelque chose ensemble, nous te devons beaucoup dans la défense des libertés locales, dans la défense de l'organisation des pouvoirs publics que nous souhaitons et j'en profite pour dire que celles et ceux qui trouvent bien malin d'évoquer, moi qui ai été député pendant près de 20 ans, l'idée qu'il faudrait éventuellement mettre la question de l'existence du Sénat au centre des débats institutionnels, que c'est bien là une très mauvaise idée. C'est une mauvaise idée parce que nous avons besoin du bicamérisme, nous avons besoin face à l'emballage de nos compatriotes d'une institution qui soit capable de réfléchir, de peser les choses, de construire cet échange au sein de la Nation et toutes celles et tous ceux qui voudraient remettre en cause le bien-fondé de cette organisation institutionnelle se tromperaient de débat, car la question n'est pas celle-là. La question qui se pose pour nous, c'est celle de la démocratie, de l'organisation démocratique et certainement pas de considérer qu'il y aurait un bouc émissaire dans cette histoire, assez facile, et qu'il faudrait supprimer une des deux chambres du Parlement et donc, mon cher Gérard, merci encore mille fois pour l'expression politique qui est la tienne, l'expression bien nécessaire dans les échanges démocratiques que nous avons.

Donc, bonne année à toi, continue à avoir autant d'énergie, nous en avons besoin et à chaque fois qu'il sera nécessaire, n'hésite pas à venir te ressourcer dans la meilleure des régions françaises qui est la Normandie.

Mesdames et Messieurs, quelques mots complémentaires simplement pour vous dire que, avec François Baroin et Dominique Bussereau, nous avons eu une formidable idée lorsque nous avons décidé de créer « Territoires unis ». Nous n'imaginions pas en effet, Gérard, probablement à quel point le rassemblement des trois échelons de collectivités était une force importante pour nous faire enfin entendre et je voudrais simplement évoquer la question démocratique qui est apparue à la fois dans les échanges que nous avons nous depuis plusieurs mois avec le Gouvernement mais qui était apparue à travers la question des gilets jaunes.

En réalité, si l'on veut bien résumer les choses, la question des gilets jaunes, elle est d'abord celle d'un pouvoir qui a oublié la passion égalitaire de nos compatriotes et qui s'est exprimée simplement en ne parlant qu'à la France de la mondialisation heureuse et de la France métropolitaine. En clair, si vous avez une politique unijambiste en France qui simplement s'adresse à ceux qui réussissent, vous oubliez un des fondements même de la société française qui est notre passion pour l'égalité et c'est

cela qui est la cause principale et majeure qui a amené ensuite le mouvement des gilets jaunes. Et à partir du mouvement des gilets jaunes, en effet, on évoque toute cette triple fracture, la fracture démocratique, la fracture sociale et la fracture territoriale. Mais je voudrais simplement insister sur la fracture démocratique, insister parce que, en quelque sorte, quand à la fois François Baroin et Dominique Bussereau n'arrivaient pas à se faire entendre, comme nous n'arrivions pas à nous faire entendre depuis le début de ce quinquennat, nous ne faisons qu'exprimer avec nos mots, à notre façon, avec probablement beaucoup d'incompréhension, ce que, au bout du compte, nos compatriotes ressentaient au fond d'eux-mêmes, c'est-à-dire une verticalisation et une concentration des pouvoirs dans les mains d'un homme et d'un bureau qui n'avaient jamais connu une telle expression et, qu'au bout du compte ce que nous nous vivions difficilement en tant que représentants des collectivités, les français eux probablement avaient du mal à l'écrire, à l'exprimer, mais le ressentaient eux aussi avec ce sentiment qu'au bout du compte c'était dans des bureaux à Paris que se décidait ou se dessinait l'avenir de la France.

Et que si aujourd'hui, les gilets jaunes ont tant exprimé ce besoin de participation, ce besoin de co-construction, ce besoin d'être associé à la décision politique avec des propositions comme celle du référendum d'initiative citoyenne, c'est parce que mesdames et messieurs, je m'adresse aux parlementaires nombreux qui sont là, il y a derrière la Vème République, et notamment désormais l'alignement du calendrier présidentiel et du calendrier législatif, un système qui est désormais complètement à bout de souffle et qui amène une Assemblée nationale à ne plus avoir aucune légitimité propre avec des députés qui ne sont que les représentants du chef de l'État à qui ils doivent tout. Donc le premier exercice auquel on doit se livrer, ce n'est pas certainement de se poser la question de la fusion du Conseil économique, social et environnemental avec le Sénat ou la remise en cause du bicamérisme. La première question qu'il faut se poser, et qui est entière, c'est celle de redonner au Parlement et à l'Assemblée nationale sa légitimité démocratique propre, c'est-à-dire sur un rythme démocratique différent de celui de l'élection présidentielle, sinon nous aboutirons, quel que soit le quinquennat, à un schéma dans lequel nécessairement l'Assemblée nationale perd toute capacité à représenter nos compatriotes autrement que par cet acte cathartique sur lequel on pourrait d'ailleurs beaucoup s'interroger qui est l'élection du Président de la République au suffrage universel, mais je ne poserai pas cette question devant Gérard Larcher même si elle mérite de se poser, parce que l'idée qu'il y aurait, mon cher Gérard, un homme providentiel capable de tout régler nous amène immédiatement et systématiquement à la même déception et à l'émergence progressive de différentes contestations. Mais, la première question, elle est celle-là. La deuxième question, elle est bien entendu celle de notre organisation publique et administrative. Et là, la respiration démocratique passe, nous le disons depuis 18 mois, par l'existence d'une décentralisation et de libertés locales affirmées. La respiration d'un pays, elle passe par l'idée que la légitimité des élus locaux elle a autant de valeur que

la légitimité des élus nationaux et que le bulletin de vote du président de région, le bulletin de vote qui a amené un maire ou un conseiller départemental, il a autant de valeur que le bulletin de vote du député ou du Président de la République. Et qu'il y a derrière cette question, la possibilité pour le pays de vivre une expression et un champ démocratique qui est pluriel et un pluralisme qui malheureusement n'existe plus assez à l'échelon central et nous sommes facteurs de démocratie, nous sommes facteurs de liberté et nous sommes facteurs d'efficacité et c'est cela que nous devons défendre à travers la révision constitutionnelle qui, si j'ai bien compris, arrivera à nouveau au Parlement. Mon cher Gérard, nous comptons sur le Sénat, nous comptons sur la chambre haute pour réaffirmer dans la Constitution l'impérieuse nécessité de bâtir un modèle démocratique dans lequel il y ait cette respiration locale. Elle est essentielle pour l'efficacité du pays, elle est essentielle pour l'innovation, elle est essentielle pour l'expérimentation et la construction de solutions qui correspondent à des territoires dont les problématiques sont bien entendu très différentes. Quelle peut être, je parle devant Marie-Guite Dufay qui est devant moi, quelle est la situation de la métropole dijonnaise et celle du département de la Nièvre, est-ce qu'on voit bien que, dans ces deux cas, de figure il y a des solutions nécessairement différentes à apporter et nous sommes en capacité de le faire. Et j'en profite pour dire, Monsieur le Président, que j'ai les plus grands doutes sur l'Agence nationale de cohésion des territoires dont on n'a toujours pas compris à quoi elle servait et en quoi elle allait régler la question de trouver des solutions les plus appropriées à des territoires ayant des problématiques particulières et donc j'invite les sénateurs à s'interroger sur cet acte qui part d'un bon sentiment qui serait celui selon lequel il faut encore centraliser dans une structure technocratique des solutions pour assurer la solidarité territoriale et la cohérence territoriale. Je ferme cette parenthèse. Merci de le dire pour celui qui a dit : « très bien ». Ça doit être un départementaliste, dit Jean-Léonce Dupont.

Donc nous avons, mes chers amis, deux sujets sur cette fracture démocratique, celui de l'échelon central et de l'organisation entre l'exécutif et le législatif et nous avons la question des libertés locales et de la décentralisation et permettez-moi de dire que sur ce sujet que de temps perdu ! Il a fallu Territoires Unis, il a fallu la colère des maires, il a fallu l'absence de dialogue entre les régions, les départements et l'exécutif pour qu'enfin on prenne en compte cette question. Et j'en profite pour dire, Monsieur le Président, vous l'avez évoqué, qu'en effet décentralisation et déconcentration, c'est peut-être des mots qui se ressemblent, mais ça n'a rien à voir. Et quand j'entends le chef de l'État dans l'Eure, mon cher Philippe, expliquer qu'il allait à nouveau porter la déconcentration, on se met le doigt dans l'œil. Pourquoi ? Parce que le jour où l'administration centrale acceptera de renvoyer des fonctionnaires sur les territoires, ce n'est pas demain la veille. Et deuxièmement, Mesdames et Messieurs, ce que nous défendons, et qu'Alain Rousset défend, depuis des années c'est l'idée que déconcentration et décentralisation, la France ne peut plus s'offrir ce luxe-là, et qu'aujourd'hui il faut tirer les conséquences de 30 années de décentralisation, qu'aujourd'hui, les administrations

déconcentrées sont très pauvres en ressources humaines et en compétence, qu'aujourd'hui les collectivités se sont dotées de compétences et qu'il faut désormais faire un choix simple, soit on fait le choix de la déconcentration sur un certain nombre de compétences, soit on fait le choix de la décentralisation sur d'autres compétences, mais qu'il faut faire confiance aux autorités locales et aux collectivités territoriales sur les champs qui sont les leurs pour nous confier totalement, pleinement les compétences et les responsabilités sur lesquelles nous sommes. On ne peut pas continuer, par exemple, à gérer les crédits européens comme nous les gérons parce qu'au bout du compte ça crée l'inefficacité, l'incompréhension et des coûts absolument gigantesques. Et donc, Monsieur le Président, vous aurez aussi à défendre cette cause dans le cadre de la révision constitutionnelle, cela va vous donner du boulot, tout cela !

Dernier point, et j'en ai terminé, je dis par ailleurs que, sur la fracture territoriale, j'imagine que François l'évoquera, il y a, à mon sens, deux imperium. Le premier c'est d'arrêter, je le dis aux élus qui sont ici, de construire, mon cher Jean-Léonce Dupont, des collectivités XXL, puisque c'est ton mot, qui fait qu'aujourd'hui nos compatriotes perdent le dernier échelon de proximité et qu'en construisant des communes gigantesques et des EPCI sur des centaines de communes, on aboutit à vider le bloc communal du lien direct qu'il avait avec ses compatriotes. Et la deuxième chose que je voudrais dire c'est que, si l'État voulait faire un geste sur la fracture territoriale, il cesserait de supprimer des services publics de proximité comme il continue à le faire matin, midi et soir. Ce serait un geste que nos compatriotes des zones rurales entendraient et comprendraient immédiatement.

Et je termine sur un dernier point qui est la fracture sociale. Au-delà de solutions que nous aurons à bâtir ensemble puisque nous avons les uns et les autres des compétences sur le champ qui sera évoqué par l'État, je l'ai dit encore au Premier ministre la semaine dernière, je l'ai dit au Président de la République il y a 15 jours ou il y a 3 semaines, nous aurons besoin d'une conférence territoriale et sociale nationale, parce que nous aurons besoin de mettre autour de la table l'ensemble des corps intermédiaires qui ont pourtant été si peu calculés depuis 18 mois. Nous aurons besoin de mettre autour de la table les corps intermédiaires pour deux raisons. La première pour dire à nos compatriotes qu'ils ont leur place dans l'organisation sociale du pays et deuxièmement parce que, face à la foudroyante des propositions qui seront effectuées, il faudra bien qu'il y ait un corps capable de faire le filtre, la hiérarchisation et la construction de solutions face à des propositions dont le caractère contradictoire sera absolument gigantesque. Et donc nous appelons à une conférence territoriale et sociale qui, dès le mois de février, soit en capacité de commencer à appréhender l'ensemble des solutions qui arriveront du terrain.

Et, en conclusion, mon cher Gérard, je voudrais te dire une seule chose, c'est que tu ne crains rien, nous sommes unis comme tu ne l'imagines pas parce que le pouvoir nous a donné cette chance extraordinaire, c'est de nous rendre compte qu'au bout du compte notre cohésion et notre unité étaient

la première de nos forces et donc, régions de France, départements de France et maires de France, nous resterons unis face à un idéal que nous partageons qui est celui des libertés.

Je vous remercie.

Vœux de M. François Baroin, président de l'Association des maires de France

Monsieur le Président du Sénat, mon cher Gérard, Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental, cher Patrick, cher Hervé Morin, cher Dominique Bussereau, Mesdames et Messieurs, Messieurs les présidents des délégations à l'Assemblée et au Sénat des collectivités territoriales, je salue tous les grands présidents de région qui ont accepté par leur présence de marquer le plein et entier soutien autour de ce qui nous rassemble aujourd'hui, c'est-à-dire des vœux communs sous l'autorité du Président du Sénat, marquant un message fort de se battre pour les libertés locales.

Je pourrais vous dire beaucoup de choses.

Je pourrais vous dire qu'il y a un an et demi, nous avons, ici-même, dans ce lieu, la maison des communes, des départements, des régions, des collectivités territoriales, découvert avec stupeur le non-respect d'un premier engagement présidentiel qui était le passage de l'effort budgétaire de 10 milliards, engagement du candidat, à 13 milliards demandés aux collectivités territoriales. Ce jour-là, c'était en juillet, il faisait chaud, Gérard Larcher était aussi souriant et avec la même énergie et la même passion, nous avons dit : « mais comment on peut se féliciter d'être autour de la table, la Conférence nationale des territoires, et constater à regret que nous ne sommes informés ni de l'effort, ni de l'intensité, ni des conséquences, ayant profité de la campagne présidentielle pour dire à tous les candidats que l'effort demandé par le pouvoir précédent avait eu un impact de 30 % sur l'investissement local ». Les 11 milliards de François Hollande, ça a été 28 % à 30 % d'investissement local en moins pendant 2 ans et demi. Et je le dis d'ailleurs tout de go la position de l'AMF, depuis un siècle, a toujours été une position de liberté, indépendante, rassemblant toutes les sensibilités politiques et toutes les communes de France. Donc les problèmes que nous avons avec ce pouvoir sont exactement de la même nature que ceux que nous avons eus avec le précédent président. Je veux le dire aussi avec le président Sarkozy, lorsqu'il avait été question de la réforme de la taxe professionnelle, et je vais même aller plus loin, ce qui a rassemblé les maires de France, il y a un siècle, c'était l'opposition face à l'État sur des problématiques de transfert et de financement de services publics de proximité. Les maires produisent des services publics de proximité, les maires sont des agents au service du développement de chacun de leur territoire avec la restitution de l'argent du contribuable pour investir. Les maires sont les garants de la cohésion sociale et les maires, c'est vrai, sont les premiers acteurs de cette petite république de proximité, donc les maires par nature doivent être les premiers soutiens du Président de la République quel qu'il soit et les premiers indépendantistes en quelque sorte dans les discussions qu'on doit avoir vis-à-vis de l'État.

Je pourrais vous dire que ce rendez-vous de juillet a été le début d'un été meurtrier en 2017, que nous avons été, c'est vrai, aux avant-postes pour dénoncer la mesure APL, mesure strictement budgétaire aux conséquences sociales considérables, favorisant une fusion non organisée et non préparée des

offices publics de l'habitat, avec une chute libre de l'investissement, dans la réhabilitation de nos bâtis dans nos quartiers sensibles et avec une raréfaction complète, passé 2020, de la production publique, sociale et privée de la production de logement.

Il y a une autre bombe à retardement, qui n'est pas encore complètement dans les débats actuellement sur les ronds-points de France, qui est la problématique du logement, passé 2020. Nous prenons date dès aujourd'hui pour dire qu'il faut aussi profiter du grand débat national pour prendre à bras le corps cette problématique, notamment vis-à-vis des populations les plus défavorisées.

Je pourrais vous dire également que, lorsqu'il a été question de la suppression brutale des emplois aidés, le débat n'est pas un débat sur le sexe des anges pour savoir si c'est les emplois aidés qui règlent le problème du chômage. Personne en France ne considère que c'est la bonne réponse mais qu'en revanche, du jour au lendemain le même État qui nous avait encouragés les années passées à embaucher des emplois aidés pour notamment mettre en place l'aménagement des rythmes scolaires que, par ailleurs, nous n'avions pas voulu et que, sans nous prévenir, on nous annonce la suppression et la disparition de ces emplois aidés... Qui a reçu, dans ses bureaux, la douleur des gens, la tristesse, le désespoir de constater que le contrat n'avait pas été renouvelé ? Ce n'est pas les fonctionnaires de l'État, ce sont les maires, ce sont les maires-adjoints, ce sont les conseillers municipaux, ce sont les élus locaux, c'est donc bien la méthode là encore qui était en cause. Aucune information, aucune transmission, la découverte dans la préparation de la loi de finances et les souffrances sociales que nous avons dû porter. Je pourrais vous dire qu'au moment effectivement où il a été question de la contractualisation, nous sommes montés au créneau, à l'unisson, les uns et les autres pour dire c'est quand même une curieuse méthode et dire que c'est que 320/350 grandes collectivités territoriales... En réalité, c'est toutes les collectivités territoriales. Car quand un département signe une contractualisation à 1,2 alors qu'il va y avoir une inflation à 2 points dès l'année prochaine, ce sont des subventions, ce sont des moyens en moins pour toutes les communes de France. Même chose pour les grandes agglomérations XXL qui naturellement font ensuite des soustractions et des additions. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à la première Conférence territoriale une clause de revoyure immédiate pour rediscuter de la méthode, du fonds et comment ne pas avoir de la compassion à l'égard des préfets, qui sont démunis sur le plan des ressources humaines, pour faire l'échenillage de dépenses qu'ils ne connaissent même pas, puisque c'est nous qui les portons dans la logique de décentralisation depuis 1982. C'est un retour à avant 1982 qui n'a aucun sens. Dans le grand débat, nous porterons aussi la revendication de la remise en cause de ce qui a été une accélération et vécu comme telle, comme une réalité, d'une recentralisation, hors du temps, dépassée qui a 40 ans d'âge et qui est donc un très mauvais vin.

Je pourrais vous dire que, lorsqu'il a été question de l'organisation de la conférence nationale des territoires, nous avons discuté et c'est à ce moment-là, je veux rendre hommage à Hervé Morin

particulièrement et à Dominique Bussereau, que nous avons affirmé notre solidarité. Solidarité en l'occurrence à l'égard des départements qui, avec beaucoup d'énergie, ont essayé de discuter avec l'État pour leur faire comprendre qu'il y avait la nécessité de respecter sa parole, son engagement. La parole donnée, c'est la puissance de l'État gagée sur l'éternité qui est respectée. Le respect d'un engagement, c'est la certitude d'avoir un partenaire loyal et stable.

Mais, sur un sujet aussi humain, aussi social, que la question des mineurs isolés où la facture pour l'État, c'est-à-dire ce qu'il doit aux départements, est de plus d'un milliard et qu'il faut pleurer misère matin, midi et soir avec des changements de pied et bien oui lorsque les départements ont pris la décision, juste et légitime, de quitter la Conférence nationale des territoires, alors les maires de France et les régions ont marqué leur solidarité. Ça a été la naissance de Territoires unis et depuis, je puis vous dire, que c'est le grand acquis de ce Gouvernement d'offrir désormais une vision commune, départements, régions, communes de France au service de la défense des libertés des collectivités territoriales, c'est-à-dire au service du respect de notre loi fondamentale, au service d'une vraie idée partagée d'une république décentralisée et au service au fond de l'aide au Président de la République pour faire vivre cette République au quotidien et dans sa diversité.

Enfin, je pourrais vous parler de la publication d'une liste avec le nom des maires qui ont augmenté la taxe d'habitation. En dehors du fait que c'était une méthode stupide, c'est vraiment la méconnaissance complète, j'aimerais qu'on me dise quel est le maire qui, dans sa vie, a augmenté une taxe d'habitation pour gêner un Gouvernement ou pour lui faire plaisir ? Un maire, il augmente sa taxe d'habitation quand il est contraint, parce qu'il a des objectifs de développement, parce qu'il a des besoins de financement de ses services publics. Jamais par rapport à une dimension nationale ou une action gouvernementale. Et, que ce soit relayé derrière par un hashtag « balance ton maire » qui a été ensuite largement déployé, nous a associés, comme une forme d'insulte, au fond à des criminels ou à des délinquants. À ce moment-là, la détermination a été pleine et entière pour parler fort, bien-sûr. Mais si nous n'avions pas parlé fort, est-ce qu'aujourd'hui les maires seraient à l'honneur dans l'échange dont on ne peut que se féliciter, qui est juste une normalisation des relations entre le Président de la République que nous soutenons car il est le garant de l'essentiel pour la tenue de la République au quotidien, et les maires qui sont les fantassins de la République, justement de ce quotidien ? Nous souhaitons définitivement que ces pages soient derrière nous et nous souhaitons que le grand débat national s'ouvre sur les bases telles qu'elles ont été présentées au cours de ces derniers jours.

Du dialogue, de la perspective, du respect, de la considération. L'année 2017 doit être l'année de l'arrêt des mesures brutales. L'année 2018 doit être l'arrêt de l'absence de considération qui est au cœur des difficultés que l'exécutif traverse aujourd'hui.

Sur le grand débat, notre position, elle est très claire et elle est très simple. Les communes de France ne sont ni des filiales, ni des succursales de l'État et les maires ne sont pas des agents de l'État en dehors du cadre que le législateur a conféré. Ce sont des élus, mandatés dans un encadrement de mandat pendant six ans, qui sont des représentants de la Nation et qui sont au service de leurs administrés.

Dans ce cadre-là, en étant en tout temps, en tous lieux, en toutes circonstances au service de nos administrés, nous devons favoriser la remontée de l'expression de nos administrés, les français, dans ce grand débat.

Nous serons naturellement des facilitateurs, nous serons naturellement des contributeurs, ceux qui veulent aller plus loin, c'est leur pleine et entière liberté et c'est très bien. Nous en avons discuté avec le Premier ministre il y a une quinzaine de jours et avec le Président de la République également. Nous sommes à l'unisson sur la vision de ce que doit être le rôle et la place du maire dans ce débat. Nous favoriserons toutes les remontées. Les gens peuvent écrire au maire, les gens peuvent écrire à la mission du grand débat, les gens peuvent écrire au Président du Sénat, peuvent écrire aux présidents du département, aux présidents de la région et nous transmettrons, mais nous ne serons pas les animateurs d'un débat décidé par l'État, organisé par l'État et dont la synthèse sera naturellement effectuée par l'État. Nous serons donc des contributeurs. Contributeurs sur quoi ? Pour ce qui nous concerne, c'est très simple, nous avons fait voter à l'unanimité au congrès des maires de France une motion qui reprend tous les points qui ont été évoqués sur la problématique de la taxe d'habitation. Il va falloir couper à la serpe ce brouillard désormais tellement épais que, à un an des élections municipales, nous ne savons pas où vous allez mettre les pieds pour prendre des engagements vis-à-vis de nos administrés pour financer les politiques publiques de proximité. La taxe d'habitation est évidemment un sujet majeur, quels que soient ses défauts.

Mais si on regarde d'ailleurs tous les impôts, ils ont tous des défauts. Le foncier a les mêmes défauts d'injustice. La TVA si on va sur un terrain politique peut être considérée comme un impôt injuste, l'impôt sur le revenu, quand vous savez que vous avez 500 000 personnes qui représentent 43 % des recettes de l'impôt sur le revenu, on peut considérer qu'il y a une forme d'injustice. Tous les impôts ont une forme d'injustice et donc, à la fin des fins, c'est l'effort contributif qui lui doit être mis à la lumière de ce que l'on appelle la justice fiscale et la justice sociale.

Donc la taxe d'habitation, elle avait au moins une vertu, c'est de conserver le lien entre l'habitant et le territoire, c'est-à-dire la personne sait lorsqu'elle paye l'impôt pourquoi elle le paye, quelles sont les retombées et quels sont les efforts de développement du territoire et quels sont les services publics, à quoi cette personne a droit et pour laquelle elle contribue, sachant par ailleurs que vous avez 20 % des gens qui sont dégrévés de la taxe d'habitation et vous avez 23 % des gens qui sont exonérés

partiellement ou totalement. Donc l'effort de solidarité du modèle redistributif à travers un impôt local dans nos collectivités territoriales, il est déjà majeur, il est spectaculaire, il est extraordinairement parlant.

Si le Gouvernement ouvre le jeu sur cette question, pourquoi s'interdire de réfléchir à une autre forme d'organisation à travers une réflexion autour des bases. Le premier point de départ de la réflexion, ce devrait être la revalorisation des bases. S'il y a une injustice sur la taxe d'habitation, c'est parce que les bases ont 40 ans, 50 ans d'âge et donc peut-être que c'est l'occasion de revenir en quelque sorte à niveau de discussion sur ces points.

D'autres éléments de réflexion autour de la question des dotations. Je l'évoquais. Cela fera partie de nos négociations. L'effort qui est demandé aux collectivités territoriales dans le cadre budgétaire, sachant que beaucoup de choses ont été lâchées et sachant que Bruxelles a déjà donné son accord à la France pour décaler le rendez-vous des 3 %... Il faut rouvrir le jeu sur la problématique des dotations. 13 milliards, c'est la garantie d'avoir encore 30 % de moins d'investissements à l'horizon 2022. Cela veut dire que, d'ici 6 ans, on aura 60 % d'investissements publics en moins dans notre pays, dont l'un des moteurs repose sur l'investissement. Cela veut dire qu'il n'y aura plus d'investissements publics puisque l'État n'en fait quasiment plus.

Sur les 55 milliards d'investissement national, 9 milliards pour l'État, le reste c'était nous.

Est-ce qu'on veut dans ce cas-là qu'il n'y ait plus du tout d'investissements publics ? Je crois qu'il faut reprendre la copie et je pense qu'il faut rediscuter de cela dans une vraie négociation avec l'État.

Troisième réflexion autour de la loi NOTRE. Bien sûr. Mais il va falloir aussi s'entendre sur les conditions de la révision de cette loi NOTRE. Si c'est pour ouvrir le jeu sur les grandes régions, cela va être une vraie question, cela va être la boîte de Pandore. On en pense ce que l'on veut, mais elles trouvent leur place, elles s'organisent. La vraie question pour les régions, dans la mesure où on leur a demandé d'aménager le territoire de la France, c'est leur donner les moyens. Est-ce que l'on veut remettre en cause l'échelon départemental à travers la réouverture de la discussion de la loi NOTRE ? Mais dans ce cas-là qui va porter les politiques sociales que l'État ne peut plus porter seul financièrement ? Les départements ont un rôle, une place et nous serons pleinement solidaires de ces initiatives. Et pour ce qui nous concerne, nous souhaitons consacrer la commune dans la Constitution. Nous avons rédigé des amendements. Nous les avons portés. Nous n'avons pas eu de réponse. Nous les remettrons dans le champ de la discussion et du grand débat national et nous souhaitons que ce soit repris. De même, comme l'a très justement dit Gérard Larcher, notre protecteur à tous, inutile de te dire, mon cher Gérard, que nous apporterons les réponses aux questions posées sur l'avenir du Sénat. Il est grand, il est puissant, il est lumineux et, quand même, quelle contradiction d'imaginer que, constatant des problèmes de proximité, avec la disparition des élus à l'Assemblée nationale en

responsables de l'exécutif que, même la majorité actuelle considère comme un regret, ou commence à considérer comme un regret, on va supprimer la seule chambre capable d'équilibrer et de porter les territoires. Non, je n'ai aucune inquiétude pour le Sénat, je n'en ai pas plus pour le Conseil économique, social et environnemental. Il faudra simplement trouver les modalités de mettre un peu plus en lumière dans un monde ouvert et de communication, l'importance et la qualité des travaux qui sont effectués par l'ensemble de ses conseillers.

Nous aurons d'autres sujets sur l'article 72 de la Constitution et la préservation de l'autonomie financière et fiscale. Nous aurons naturellement des sujets plus importants encore sur notre rôle et notre place dans la tenue de la République. Nous sommes des profonds et des immenses républicains. Nous souhaitons le rétablissement de l'ordre et nous sommes au côté de l'État pour le rétablissement de l'ordre républicain. Je vous rappelle que les maires, c'est la tranquillité du voisinage. L'ordre public, c'est une mission régaliennne. Nous travaillons ensemble pour le rétablissement de l'ordre, favorisant la discussion, le dialogue et les échanges. Cela va évidemment dans le sens de la mission d'un maire au quotidien et nous serons naturellement, à l'issue de ce débat, en situation de propositions.

Je pense, comme Hervé Morin, Dominique Bussereau et Gérard Larcher que la méthode retenue par le Premier ministre, de ce grand débat, peut être une grande chance de mettre sur la table les difficultés du moment et peut-être additionnées au cours de ces dernières décennies. Je pense que le calendrier tel qu'il est proposé, à l'horizon de mars de cette année, autour du 15, est un encadrement suffisamment large pour permettre à chacun de s'exprimer, suffisamment étroit pour éviter trop de dérapages. Je pense qu'il manque en revanche l'objectif et l'objectif il faut l'écrire tout de suite. Je souhaite que l'État dise très vite la forme que prendra, pas simplement la synthèse ou les modalités de synthèse, mais les conclusions. Bien-sûr qu'une conférence sociale est indispensable, évidemment qu'il faut une conférence territoriale pour aborder ce que Gérard Larcher nomme, à juste titre, la nouvelle génération de la décentralisation. Ce que nous portons, nous Dominique, Hervé et moi-même, c'est-à-dire les représentants modestes mais déterminés de l'ensemble des territoires de France, l'acte 3 de la décentralisation, doit être écrit comme un élément de perspective pour discuter de la refonte de notre loi fondamentale, du cadre des lois organiques qui fixeront justement ces perspectives. Nous sommes naturellement rassurés sur l'avenir du Sénat puisque c'est un trépied sur lequel nous marcherons. Conférence sociale pour les problématiques, fiscalité, pouvoir d'achat, modèle de solidarité. C'est quand même un pays qui a le plus fort taux de dépenses publiques et le plus fort taux de prélèvement obligatoires, qui est le modèle le plus redistributeur qui a 9 millions de pauvres et c'est la révolte. Il y a quand même un problème de modèle sur lequel naturellement les corps intermédiaires auront à éclairer le chemin des gouvernants pour permettre de trouver le rééquilibrage.

Et pour ce qui nous concerne, c'est naturellement une révolution culturelle qui est proposée et c'est pour ça que nous sommes unis et nous le serons pour toujours. Parce que c'est une révolution

culturelle qu'il faut proposer, parce que l'État n'a jamais accepté, y compris dans les Gouvernements auxquels nous avons participé les uns et les autres, culturellement, dans la haute administration, le principe même de la décentralisation.

Et qu'on parle pas le même langage, qu'on n'ouvre pas le même dictionnaire, et qu'on n'a pas eu forcément les mêmes lectures par le passé et que ça nous inscrit forcément dans une même perspective d'expression puissante pour libérer les énergies. Je ne pense pas que l'État puisse continuer à offrir son impuissance matin, midi et soir sur l'ensemble des politiques publiques qui concernent le quotidien des français.

Nous pensons en revanche que notre légitimité, notre connaissance du terrain, notre disponibilité et notre capacité à faire sera le meilleur soutien à l'État qui se délestera à travers une grande loi de décentralisation de politiques publiques qu'il n'est plus en situation de porter pour pouvoir, en revanche, se concentrer sur l'essentiel sur lequel nous attendons l'État, la sécurité, l'éducation, la défense, la diplomatie et la garantie du vivre ensemble dans un modèle républicain qui ne peut pas être un modèle fédéral, ça n'est pas l'avenir de la France, mais qui ne peut plus être ce modèle de statut quo parce qu'on voit aujourd'hui son impuissance.

C'est donc une année extraordinairement intense et formidable à vivre et nous la vivrons ensemble, unis, au service de nos territoires, de la République et au service, mon cher Gérard, aussi des actions du Sénat.